

PROCÈS-VERBAL D'ÉCHANGE

contre un nouvel Ordre de Route
ou contre un Fascicule de Mobilisation.

Ce jourd'hui
nous, gendarme à
avons inséré dans le livret individuel du nommé

en échange du présent ordre de route :

Un nouvel ordre de route portant
les indications° Échelon,
N° et qui lui prescrit, en
cas de rappel du° Échelon, de
rejoindre le Dépôt mobilisateur,
.....° d.....
à

Un fascicule de mobilisation qui
l'affecte au° d.....
et lui prescrit de se rendre à
le° jour de la mobilisation
avant heures.

Fait à

le

Signature du Titulaire,

Signature du Gendarme,

TITRE DE CONGÉ ILLIMITÉ DE DÉMOBILISATION.

Arme : *Infanterie*
NOM et PRÉNOMS : *Boulet Esprit-Marie*

Classe	de recrutement : <i>1902</i>	Recrutement :	Matricule au recrutement :
	de mobilisation : <i>H Bueuc</i>	<i>2094</i>	

Corps : <i>11^e Regt d'Inf^{te}</i>	Service	auxiliaire. armé.
Grade : <i>2^e</i>		

Lieu de l'envoi en congé : à *H Brouday* C. d. N.
rue n°

Date de l'envoi en congé : *le 14 mars 1919*

Désignation du dépôt dé-
mobilisateur ayant en-
voyé l'homme en congé. à *H Brouday*

4° Échelon
N° *632*
figurant sur l'ordre
de route.



12-405-1018. [25117]

En cas de rappel du *4*° Échelon sous les drapeaux, qui
serait porté à la connaissance des populations par voie d'af-
fiche ou de publication, le titulaire du présent congé se confor-
mera aux prescriptions de l'Ordre de route ci-joint, fixant le
dépôt mobilisateur à rejoindre et les conditions du trajet.